

15 milliards de Fcfa pour l'OIA café-cacao : Une facture qui passe mal ! L'interprofession s'explique



L'Organisation interprofessionnelle agricole du secteur café-cacao (OIA Café-Cacao) a sollicité auprès du gouvernement ivoirien un budget de fonctionnement de 15 milliards de francs CFA au titre de l'exercice 2026, une requête qui suscite des réserves parmi les acteurs de la filière.

Le montant demandé représente plus de quatre fois celui dont dispose l'OIA Coton Anacarde, en place depuis plusieurs années, dotée d'un budget annuel de 3,5 milliards de francs CFA consacré à l'encadrement des producteurs et à l'animation de la chaîne de valeur.

Créée en août 2025 à Yamoussoukro, l'OIA Café-Cacao réunit le collège des producteurs, celui des transformateurs, le Groupement des exportateurs

de cacao (GEPEX), le Groupement national des importateurs et exportateurs (GNI) et l'Union des coopératives d'exportation de Côte d'Ivoire (UCOOPEXCI). Sa mission consiste à offrir aux acteurs de la filière un cadre de concertation sur les enjeux, les pratiques et les besoins du secteur.

À ce jour, l'organisation n'a conduit qu'une seule opération d'envergure : la gestion du rachat du stock invendu de la récolte principale, pour laquelle le gouvernement a débloqué 291 milliards de francs CFA afin de racheter aux coopératives environ 103 000 tonnes de fèves au prix garanti de 2 800 francs CFA le kilogramme.

« Une organisation qui n'a même pas encore justifié de la gestion du rachat des stocks invendus dont elle avait la charge », relèvent des acteurs de la filière, pour qui la demande de subvention intervient à contretemps, au sortir d'une campagne principale 2025/2026 éprouvante pour les producteurs.

Les activités que l'interprofession entend financer avec cette dotation ne sont, à ce stade, pas définies par l'administration. Un point qui nourrit les critiques : dans la filière, plusieurs voix estiment que le niveau de la demande apparaît déconnecté des difficultés que traversent les planteurs, dont la capacité à se faire entendre en période de crise demeure limitée.

Au sein de l'OIA Café-Cacao, on rejette la comparaison. « On ne peut pas mettre les deux interprofessions sur un pied d'égalité », indique une source proche de l'organisation, qui met en avant le poids de la filière dans l'économie nationale. La Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial de cacao, et l'économie cacaoyère fait vivre près de dix millions de personnes, rappelle cette source, pour qui l'ampleur du budget sollicité répond à celle du périmètre à couvrir.

Interrogée en revanche sur la gestion du rachat des stocks invendus et sur la reddition des comptes attendue à ce titre, l'organisation n'a pas donné suite.

L'OIA Café-Cacao est présidée par Siaka Diakité, qui s'était mobilisé pour obtenir la gestion des stocks d'invendus. Ses détracteurs établissent un parallèle avec l'ANAPROCI, la COPICO et les autres structures qui encadraient la filière durant les années 2000, une période marquée par des mises en cause répétées dans la gestion des fonds destinés aux planteurs.

Depuis 2011, les autorités ivoiriennes ont fait de l'orthodoxie dans la

gestion des fonds publics un axe revendiqué de leur action. « Il paraît difficile et incongru que 15 milliards de francs CFA soient octroyés à une organisation dont les objectifs ne sont pas encore définis », résume un observateur du secteur.

La mission première de l'interprofession, rappellent ses critiques, reste de porter la voix des producteurs auprès de l'industrie du cacao et du chocolat, et d'accompagner l'État dans l'amélioration de leurs conditions de travail. Le gouvernement ne s'est pas prononcé publiquement sur la requête.

Pierre Méléde